

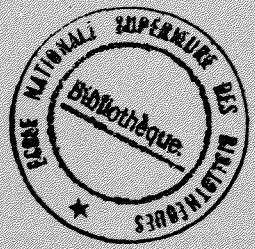
Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

Option Médiathèque Publique

Année 1987-88

PROJET DE RECHERCHE DSB

**LES ENJEUX ECONOMIQUES DE LA
COMMERCIALISATION DES NOTICES
CATALOGRAPHIQUES .**



Patricia BLIN

Directeur de mémoire : Brigitte Guyot

Responsable de la coordination à l'ENSB : Cécil Guitart

1988
735
A

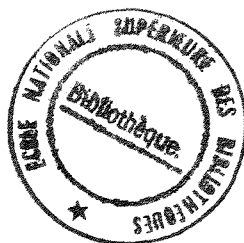
Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

Option Médiathèque Publique

Année 1987-88

PROJET DE RECHERCHE DSB

**LES ENJEUX ECONOMIQUES DE LA
COMMERCIALISATION DES NOTICES
CATALOGRAPHIQUES.**



Patricia BLIN

Directeur de mémoire : Brigitte Guyot

Responsable de la coordination à l'ENSB : Cécil Guitart

1988

DSB

1

ENJEUX ECONOMIQUES DE LA COMMERCIALISATION DES NOTICES
CATALOGRAPHIQUES.

I - Présentation du sujet

- 1 - Historique
- 2 - La nouvelle génération
- 3 - Les avantages évidents

II - Plan du mémoire

- 1 - Les réservoirs
- 2 - Les utilisateurs
- 3 - Les perspectives

III - Méthodologie

- 1 - Recherche bibliographique
- 2 - Documentation technique
- 3 - Entretiens

IV - Recherche bibliographique

- 1 - L'automatisation des bibliothèques
- 2 - Les réservoirs
- 3 - Le marché des notices
- 4 - L'économie de l'information

L'étude du marché des notices bibliographiques est à l'ordre du jour actuellement. Cependant, peu d'écrits existent encore sur le sujet. Il nous a paru intéressant de faire un bilan sur les quatre principaux réservoirs bibliographiques, d'étudier comment ils sont perçus dans la profession et de nous demander quel est leur avenir. Ces questions nécessitent préalablement un rappel historique.

I - Présentation du sujet

1 - Historique

En 1971, la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique publia le plan d'automatisation des bibliothèques dont la première réalisation fut le réseau de catalogage. La Bibliographie de la France fut informatisée en 1975 ; ses notices furent utilisées pour le système CANAC (catalogue national centralisé) permettant aux bibliothèques de récupérer gratuitement les fiches catalographiques qui les intéressaient. Le système CAPAR (catalogue partagé) donnait aux utilisateurs la responsabilité d'entrer les données

bibliographiques des documents étrangers qu'ils acquéraient. Ce dernier n'exista que sur le papier.

CANAC, cependant, fonctionna pendant quelques années mais des délais trop longs entre la commercialisation de l'ouvrage et la parution de la notice dans la BGF l'empêchèrent d'être vraiment rentable.

2 - La nouvelle génération

Avec la généralisation de l'informatique dans les bibliothèques, dans les années 80, une nouvelle génération de réservoirs bibliographiques apparut. Nous nous intéresserons aux quatre principaux : Libra, BN Opale, Electre et OCLC. Le cas de ce dernier est particulier. L'OCLC existe aux USA depuis 1971 mais c'est en 1986-87 que la DBMIST passa des accords avec eux afin qu'ils fournissent des notices aux bibliothèques universitaires françaises et qu'ils participent à la création du Pancatalogue.

Ces quatre réservoirs ont chacun leur particularité : ils ne prennent pas en compte les mêmes coûts, n'ont pas la même analyse juridique pour leurs notices, ni la même politique de diffusion. C'est pourquoi nous ne pourrions pas établir une comparaison point par point mais plutôt un constat pour chacun.

3 - Les avantages évidents

Ces réservoirs n'envisagent plus la diffusion gratuite des notices mais bel et bien leur commercialisation. Le marché de l'information, dominé actuellement par l'audiovisuel et les banques de données, voit donc apparaître une clientèle de

bibliothécaires dont la demande est forte et plusieurs producteurs, appartenant au domaine public (Libra, BN Opale) ou privé (Electre).

D'après les premières enquêtes, les avantages de la récupération des notices paraissent évidents. Des études en 1982 montraient que le coût moyen d'établissement d'une fiche était de 39,00 F. dans une bibliothèque municipale, 80,00 F. dans une bibliothèque universitaire et 200,00 F. à la Bibliothèque Nationale.

Actuellement les prix proposés par les différents réservoirs oscillent entre 1,50 F. et 10,00 F. Le gain est donc manifeste. Mais qu'en est-il réellement ? C'est ce que nous essaierons de montrer dans ce mémoire.

II - Plan du mémoire

Dans une première partie, nous décrirons les réservoirs selon plusieurs critères : la technique, les coûts de fonctionnement, la tarification, l'analyse juridique, la politique de diffusion et les développements prévus.

Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons aux utilisateurs. Après les avoir présentés, nous analyserons les réponses obtenues lors des entretiens. Le groupe sera partagé en trois catégories : les utilisateurs, les professionnels non clients et en particulier les associations et enfin les intermédiaires.

Dans un troisième temps, nous étudierons les limites du marché et ses perspectives. A l'avenir, existera-t-il encore plusieurs systèmes, seront-ils réunis dans des bases bibliographiques régionales ou bien dans un Pancatalogue ?

III - Méthodologie

Afin de réaliser cette étude, nous entreprendrons une recherche bibliographique, une analyse des documents techniques et enfin divers entretiens.

1 - Recherche bibliographique

Elle s'articule autour de quatre axes :

- l'automatisation des bibliothèques
- les réservoirs : Libra, BN Opale, Electre et OCLC
- le marché des notices
- l'économie de l'information

Il a d'abord été nécessaire de faire un dépouillement systématique des journaux professionnels : Bulletin des Bibliothèques de France, Livres Hebdo, Bulletin d'informations de l'ABF, Coopération.

Dans un second temps, l'examen des fichiers des bibliothèques de l'ENSB et de la Part Dieu, en particulier, nous ont permis de sélectionner certaines monographies, dont la majorité concerne l'économie de l'information.

Le marché des notices, quant à lui, a encore été peu étudié dans la littérature professionnelle comme nous l'avons

dit, excepté du côté des utilisateurs. C'est pourquoi les articles intéressants rendent surtout compte de journées d'études ou de témoignages d'usagers.

2 - Analyse des documents techniques

Le dossier technique sur Electre présente ce système de façon détaillée. Nous avons pu également recueillir une documentation primaire sur BN Opale et Libra. Enfin, pour OCLC, l'ouvrage de Marc Chauveinc "Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document" nous en présente les principales caractéristiques et d'autres articles plus récents permettent de compléter la description. L'entretien avec Mme Lupovici de la DBMIST a éclairci tous les problèmes de tarification.

3 - Les entretiens

Il faut prévoir trois catégories d'interlocuteurs :

- a) les producteurs
- b) les utilisateurs et les professionnels non clients
- c) les intermédiaires, c'est à dire les agences de coopération.

a) Nous demanderons aux producteurs de décrire leur système et de nous donner les coûts,

les tarifs appliqués, l'analyse juridique, la politique de diffusion et les développements prévus.

b) Avec les utilisateurs, l'entretien portera surtout sur l'historique du système dans leur bibliothèque et les changements occasionnés dans l'organisation. Nous les interrogerons pour savoir s'ils ont calculé la différence entre les coûts pour un catalogage local et ceux d'un catalogage partagé. Enfin, nous essaierons de déterminer le prix maximum qu'ils seraient prêts à payer pour une notice.

Nous comptons également nous adresser aux associations de bibliothécaires ou à certains professionnels non utilisateurs des systèmes pour savoir ce qu'ils en pensent et envisager les changements susceptibles de se produire au sein de la profession. Quelle formation faudra-t-il adopter?

Doit-on arrêter l'enseignement du catalogage, matière encore primordiale au CAFB ? Le catalogage local va-t-il disparaître ? Où trouvera-t-on l'argent pour acheter les notices ?

c) Enfin les agences de coopération nous expliqueront comment elles conçoivent leur rôle par rapport aux notices. Nous leur demanderons leur tarification, les coûts supportés par leur base régionale et les développements prévus.

IV - Recherche bibliographique

Cette dernière nous a déjà permis d'obtenir certaines informations. Elle est divisée en quatre parties. Pour chacune, nous présenterons les premières conclusions puis chaque titre sera suivi d'une courte analyse. Les titres sont classés par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque partie.

1 - L'automatisation des bibliothèques

Les ouvrages analysés dépeignent l'historique de l'informatisation des bibliothèques et des réseaux d'échanges de notices. Des études ont également été menées à l'étranger, en Grande Bretagne et aux Etats Unis en particulier. Elles soulignent le retard de la France dans ce domaine, retard qu'elle est en train de combler rapidement.

* BOULET Anne, KERIGUY Jacques, MARLOT Lucien.
Informatique et bibliothèques : pourquoi et comment informatiser une bibliothèque. Paris : Cercle de la Librairie.
1986. 275p.

Ce livre présente les différentes fonctions à informatiser dans une bibliothèque et en particulier le catalogage. Toute une partie est également consacrée au programme de l'IFLA et au CBU (contrôle bibliographique

universel) qui devrait faciliter les échanges de notices entre les bibliographies nationales de chaque pays.

* Compte rendu de la journée d'étude sur le CANAC. Paris : Service des bibliothèques. 5 mars 1976. in Bulletin de la DICA. mai 1976. n° 4.

Présentation du système CANAC et des principales critiques émises par les premiers utilisateurs. Ils estimaient que les limites du système venaient surtout des délais trop longs entre la commercialisation du livre et l'apparition de sa notice dans la BGF. D'autres faiblesses sont soulignées : les difficultés de repérage des notices à cause du manque de généralisation de l'ISBN, la mauvaise lisibilité des fiches, et enfin les insuffisances bibliothéconomiques et les erreurs de saisie.

* Etat de l'art et impact des nouvelles technologies de l'information appliquées aux bibliothèques et à leurs différentes fonctions : la France. Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques et Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques. 1987.

Bilan de l'informatisation des bibliothèques de lecture publique et des bibliothèques de recherche en France.

Des propositions sont faites à la Communauté Européenne concernant en particulier l'information bibliographique :

nécessité - de l'harmonisation des normes nationales au niveau européen.

- d'un format d'échange uniforme : Unimarc.

- d'études approfondies sur les droits de propriété des notices et leur commercialisation.

* FRANCE. Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique. CANAC. Manuel de l'utilisateur. Paris. 1982.

Présentation officielle du système CANAC et des possibilités offertes.

* FRANCE. Direction du Livre et de la Lecture. L'automatisation des bibliothèques publiques. Paris. Juillet 1982.

Bilan de la réflexion qui a eu lieu en 1981 sur la modernisation des instruments bibliographiques nationaux. Une conclusion se dégage : la nécessité de développer une banque de données bibliographique nationale couvrant toute la production imprimée française. Elle serait alimentée principalement par la Bibliothèque Nationale et le Cercle de la Librairie et contiendrait des notices allégées ainsi que des notices complètes.

* LAMY. Compte rendu du Congrès de Dortmund sur les réseaux informatisés dans les bibliothèques. in Bulletin de la DICA. mai 1976. n°4.

Le docteur Kolh de la Bibliothèque Bavaroise de Munich présente les coûts de traduction d'une notice américaine aux normes AACR en une notice allemande aux normes RAK.

* LIBES Michel. Automatisation et bibliothèques. 1980.

Ce mémoire retrace l'historique de l'automatisation dans les bibliothèques. Les systèmes CANAC et CAPAR sont étudiés.

Canac : mise à disposition de tout établissement qui en fait la demande des fiches bibliographiques correspondant à des notices du fichier central.

Capar : système de catalogage en coopération. Les bibliothèques participantes effectuent le catalogage des ouvrages étrangers qu'elles possèdent.

* MOTAIS DE NARBONNE Anne Marie. Le système CAPAR. in Bulletin des Bibliothèques de France. 1976. Vol.21. n°3.

Cette étude nous permet de compléter nos connaissances sur Capar, ce système qui n'a jamais réellement fonctionné malgré la forte demande des professionnels.

* NAYLOR Bernard. L'Everest sans oxygène : informatisation des bibliothèques en Grande Bretagne. in Bulletin des Bibliothèques de France. 1987. T.32. n°2.

Comparaison entre les divers systèmes d'échanges de notices aux Etats Unis et en Grande Bretagne.

* PELOU Pierre, VUILLEMIN Alain. Innovations et nouvelles technologies de l'information. Paris : La Documentation Française. 1987. 543 p.

Plusieurs parties de cet ouvrage, consacré aux technologies elles-mêmes dans leur contexte documentaire, pourront nous intéresser : les systèmes d'information, les réseaux de communication et toute l'étude sur le droit et la jurisprudence en matière d'information.

* RAITT David I. An introduction to online information systems : a collection of the significant papers in the field of the online retrieval of information. Oxford, Medford : Learned Information. 1984.

Le chapitre 5 concerne l'analyse économique des banques de données. Une comparaison des coûts entre une recherche bibliographique rétrospective manuelle et une automatisée est établie. Elle conclue que la recherche en ligne est généralement plus rapide, moins chère et plus efficace que la recherche manuelle.

2 - Les différents réservoirs

La lecture des monographies et articles suivants nous a permis de mieux connaître les quatre systèmes que nous étudions. Ces écrits sont dans l'ensemble récents et proposent de précieuses indications sur les prix de chaque base.

* Bases bibliographiques : trois grands systèmes. in Livres Hebdo. 8 avril 1985. n°15.

Chiffres et prévisions pour les trois grandes bases bibliographiques françaises : Libra, la base de la Bibliothèque Nationale et celle du Cercle de la Librairie.

* Coopération n°1 (avril 1986), n°2 (septembre 1986), n°3 (janvier 1987), n°4 (avril 1987), n°5 (septembre 1987).

Les cinq premiers numéros de ce journal publié par l'agence de coopération de Rhône Alpes, ACORD, offrent de multiples renseignements sur les réseaux de coopération, les échanges ou les ventes de notices, le Centre National de Coopération et le système Libra. Tout l'historique de Libra y est retracé.

Ces articles rapportent les avis des utilisateurs de chaque base et le rôle de l'agence de coopération régionale dans ce domaine.

LIBRA

* Coûts du réseau Libra. Texte de présentation. in Bulletin des Bibliothèques de France. 1986. T.31. n°5.

Dans cette lettre aux Présidents des Conseils Généraux, l'Etat expose les différents coûts afférant au fonctionnement de Libra : coût de télécommunication (25,00 F. par heure de connexion), coût d'accès forfaitaire à la base Biblio (à peu près 15000,00 F. par an) et coût d'exploitation du centre de calcul (80,00 F. par heure de connexion).

* Information bibliographique et normalisation. in Lettres. Direction du Livre et de la Lecture. Juillet-août 1987. n°15.

Présentation des différentes fonctions du service consacré à l'information bibliographique et à la normalisation au sein du Centre National de Coopération. Le réseau et la base Libra sont décrits ainsi que la version 2 prévue.

BN OPALE

* FINELLI Françoise, SALOMON Serge. La Bibliothèque Nationale en ligne. in Bulletin des Bibliothèques de France. 1985. T.30. n°2.

Présentation du plan informatique de la BN au début de 1985.

* Intégration du catalogue général 1970-79 dans la base BN Opale. in Bulletin d'informations de l'ABF. 1987. n°137.

Après un bref historique sur les catalogues de la BN depuis 1960, l'article expose le cahier des charges, les réponses, les bancs d'essai, le choix et la réalisation.

C'est dans le courant de l'année 1988 que les notices disponibles seront intégrées dans la base BN Opale. En 1989, la BN disposera d'une base complète pour les livres français et étrangers entrés depuis 1970. Elle sera accessible aux lecteurs et les bibliothèques pourront obtenir les notices pour leur propre catalogue.

* Le prix de l'information bibliographique à la Bibliothèque Nationale. in Bulletin des Bibliothèques de France. 1986. T.31. n°5.

La future politique de commercialisation des notices de la BN est ici décrite. La demande d'information bibliographique est très forte dans la profession et la BN, en améliorant le délai de traitement des ouvrages, compte fournir un service

performant pour la récupération des notices. Les prix sont annoncés :

- pour l'information rétrospective
- 1,50 F. pour une notice extraite par clé numérique
- 2,50 F. par clé non numérique
- pour l'information courante
- 2,50 F. pour une notice du Dépôt Légal ou de la Bibliographie de la France
- 3,70 F. pour les deux états de la notice.

* Le projet de la base bibliographique de la Bibliothèque Nationale. Historique. Etat du projet. Perspectives. in Bulletin d'informations de l'ABF. 1984. n°124.

Serge Salomon annonce l'ouverture du projet vers l'extérieur à partir de 1986. Cela se traduira par une diffusion en ligne par Transpac ou par ligne spécialisée des notices et par la fourniture de produits en différé comme des bandes d'échange Intermerc, Unimarc... Une connexion entre les systèmes de la BN et du Cercle de la Librairie était même prévue en 1986.

OCLC

* CHAUVEINC Marc. Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document. Paris : Editions d'organisation. 1982; 295 p.

L'auteur expose les modalités du Contrôle Bibliographique Universel destiné à porter à la connaissance de tous les publications de chaque pays ainsi qu'à faciliter l'échange des données bibliographiques au niveau international.

La création de ce réseau pose des problèmes techniques, juridiques et financiers.

Dans la deuxième partie de son livre, Marc Chauveinc présente plus précisément trois grands réseaux bibliographiques nord-américains : OCLC, RLIN et WLN.

Cet ouvrage est malheureusement déjà ancien. Il offre cependant une bonne analyse des systèmes d'échange ou de vente de notices au niveau international.

* FRANCE. Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique. Lettre d'information n°16. 1988.

Composition du groupe de travail des utilisateurs du Pancatalogue. Premiers résultats après l'appel d'offre. Liste des bibliothèques universitaires pour lesquelles la demande d'abonnement à OCLC a été prise en compte.

* La France et les Etats Unis échangent leurs données bibliographiques. in Livres Hebdo. 24 février 1986. n°9.

Dans ce court article, l'accord récent entre la DBMIST et OCLC pour la coopération bibliographique est étudié. Les richesses d'OCLC sont soulignées : 13 millions de notices, 200 millions de localisations, 244 langues autres que l'anglais, 700000 documents en français.

Des interviews de Rowland C.W. Brown, président de l'OCLC et de Denis Varloot, directeur de la DBMIST, montrent que ces deux représentants ont la même approche de la coopération.

* Informatisation : les bibliothèques universitaires choisissent la voie internationale. in Livres Hebdo. 6 avril 1987. n°14.

Denis Varloot, directeur de la DBMIST, explique pourquoi le choix s'est porté sur OCLC comme fournisseur de notices pour les bibliothèques universitaires françaises. Deux raisons principales interviennent : un bon taux de recouvrement et un prix par notice très acceptable (15 F. pour le catalogage courant et entre 2,50 F. et 9,00 F. pour la saisie rétrospective).

* LIEBAERS H., HAAS W.J., BIERVLIET W.E. New information technologies and libraries : proceeding of the Advanced Research Workshop organised by the European Cultural Foundation in Luxembourg, November 1984 to assess the Impact of New Information technologies on library management, resources and cooperation in Europe and North America. Dordrecht, Boston, Tokyo : D. Reidel Publishing Company. 1985.

*PENNEL Patrice, LUPOVICI Catherine, DENIS Anne Marie. Le Plan catalogue. in Bulletin des Bibliothèques de France. 1987. T.32. n°2.

Explication de la politique de la DBMIST par rapport à l'OCLC pour les bibliothèques universitaires. Après un panorama rapide des différents réseaux de notices, surtout américains, l'OCLC nous est présenté.

L'organisation du Pancatalogue est ensuite décrite. Catherine Lupovici souligne à quel point il est difficile de déterminer le coût unitaire d'une notice, étant donnés les différents paramètres qui interviennent. Cependant, en moyenne, le coût d'une notice dérivée s'élèverait aux alentours de 18,00 F.

* TUROCK Betty J. The public library in the bibliographic network. New York, Londres : The Haworth Press. 1986.

Le premier chapitre traite des coûts et des bénéfices engendrés par l'utilisation d'OCLC dans les bibliothèques publiques de petite et moyenne dimension aux Etats Unis. Après une étude détaillée, la majorité des bibliothèques a adhéré à OCLC pour ses multiples avantages (amélioration de l'accès à l'information et de la qualité du catalogage) malgré des coûts de catalogage dans l'ensemble plus élevés.

ELECTRE

Voir le dossier technique.

3 - Le marché des notices

C'est la partie pour laquelle nous possédons le moins de références. Nous avons intégré l'article du Débat car il ne se limite pas à décrire la situation de la BN mais il apporte aussi des précisions pour le marché de l'information bibliographique en général.

* L'information bibliographique en France : aujourd'hui et demain. in Livres de France. octobre 1982.n°35.

L'intérêt d'une base bibliographique exhaustive publique et exploitable commercialement est ici évoqué. Si la BN et le Cercle de la Librairie passaient des accords, un précieux gain de temps en découlerait. En effet, comme l'explique Pierre Fredet, directeur du Cercle : "Les informations seraient créées au niveau de la première saisie, celle de Livres Hebdo, et mises en mémoire. Les utilisateurs pourraient donc immédiatement y avoir accès. Dans un second temps, les premières notices seraient enrichies, confirmées ou corrigées par les services de la Bibliographie de la France, et à tout moment, les partenaires auraient accès à la totalité de l'information....(Cette base) présenterait un grand intérêt pour les bibliothèques et donnerait d'autre part la possibilité de franchir une étape dans la modernisation de la distribution, en créant l'outil permettant la mise sur pied d'un système de commandes automatisé.

* Le marché des notices bibliographiques. in Bulletin des Bibliothèques de France. 1987. T.32. n°3.

Dans ce compte rendu de la journée d'étude organisée le 25 juin 1987 par l'ABF, nous découvrons une présentation assez inégale des différents réservoirs : BN - Opale est assez longuement décrit ; Sibil, Libra et OCLC sont jugés par leurs utilisateurs ; rien n'est dit sur Electre.

On peut conclure une attente très forte dans la profession d' un "réservoir national pour l'accès aux notices françaises et étrangères et la fourniture de produits bibliographiques adaptés aux besoins des bibliothèques."

* Le marché des notices bibliographiques : formats, conversion rétrospective, réseaux de catalogage partagé. in Bulletin d'informations de l'ABF. 1988. n°138.

Dans le premier article, Marc Chauveinc explique la notion des formats et souligne que, dans un avenir proche, les notices seront fournies par de grands réservoirs pour lesquels un format unique de type Marc semble nécessaire.

C'est ensuite Jacqueline Gascuel, conservateur en chef de la BCP des Yvelines, qui présente le "Logiciel Intégré pour Bibliothèques en Réseau Automatisé" : Libra. Elle présente les difficultés rencontrées dans l'utilisation de ce logiciel mais aussi les gains de temps.

Marguerite Pezeril, conservateur de la BIU de Montpellier, décrit le réseau Sibil et le système de catalogage partagé. Enfin, Marcelle Beaudiquez conclue qu'il existe bel et bien en France un marché des notices bibliographiques, que le choix entre les différents réservoirs relèvent de multiples critères et qu'une étude comparative doit être entreprise.

* Sauver les bibliothèques. Le Débat. 1988. n°48.

La première partie de ce numéro est consacrée aux bibliothèques et tout particulièrement à la Bibliothèque Nationale. De nombreux passages du rapport Beck sont repris, nous apportant des éclaircissements sur les problèmes de catalogage à la BN et sur la production des notices. Francis Beck souligne "la redondance partielle des travaux de catalogage" entre le Cercle de la Librairie pour Livres Hebdo et le service du Dépôt Légal à la BN. Il donne ensuite certains chiffres :

- l'évolution de la productivité globale du personnel scientifique et technique du service de la Bibliographie de la France

- le nombre de notices produites en moyenne par jour
- le coût de production d'une notice.

Il propose certaines stratégies pour améliorer la situation, préconisant d'abord une répartition des responsabilités entre secteur public et privé, ainsi que l'existence d'un précatalogage ou catalogage avant publication.

D'autres articles nous apportent quelques précisions. Maud Espérou en particulier, dans "Pour l'unité des bibliothèques", remarque que rien ne pourra être fait tant que les différentes administrations ne seront pas tombées d'accord sur un système informatique commun et une politique cohérente au sujet des notices.

4 - L'économie de l'information

Cette dernière partie est plus générale et nous permettra de voir comment la commercialisation des notices catalographiques s'inscrit dans le marché de l'information. Ce dernier est dominé par l'audiovisuel mais son étude nous conduit cependant à découvrir de nombreux points communs entre l'information bibliographique et l'information en général.

* BUSSON Alain, EVRARD Yves. Portraits économiques de la culture. Paris : La Documentation Française. 1987. 144 p.

Cet ouvrage présente une analyse de la vie culturelle et des "différentes caractéristiques économiques et logiques d'action qui régissent le champ culturel".

Après avoir étudié en introduction les propriétés spécifiques des biens culturels, les fonctions principales des acteurs et les neuf types de produits culturels, les auteurs proposent une description de chaque domaine, depuis les arts plastiques jusqu'à la télévision.

La bibliographie de cet ouvrage est très enrichissante pour notre sujet.

* FLICHY Patrice. Les industries de l'imaginaire : pour une analyse économique des médias. Grenoble : Presses Universitaires. 1980. 277 p.

L'auteur traite tout particulièrement des "phénomènes de concentration économique et financière et d'internationalisation des industries culturelles" en prenant le cas de l'audiovisuel.

Il démontre qu'il existe sur le marché deux types de produits : les produits édités et ceux relevant de la culture de flot comme la radio ou la télévision.

* FRANCE. Département des études et de la prospective. Economie et culture. Les outils de l'économiste à l'épreuve : 4ème conférence internationale sur l'économie de la culture. Avignon. 1986.

Trois points importants de l'économie de la culture sont abordés dans ce premier volume des actes de la 4ème conférence internationale sur l'économie de la culture :

- la valeur des biens culturels
- l'analyse de la consommation de ces biens
- la quantification des phénomènes culturels

* LANCRY Pierre Jean. Théorie de l'information et économie. Paris : Economica. 1982.

La deuxième partie concernant l'économie informationnelle sera intéressante à étudier.

* MIEGE B., HUET A., ION J., LEFEBVRE A., PERON R. Capitalisme et industries culturelles. Presses Universitaires de Grenoble. 1978.

* PEAUCELLE J.L. Gestion des industries informationnelles. in
Bulletin de Bibliothèques de France. 1986. T.31. n°5.

L'auteur analyse la spécificité de l'information en tant que bien économique. Il en présente les caractéristiques : facilement reproductible, difficile à évaluer et non homogène. Il insiste sur la nécessité pour le gestionnaire d'industries informationnelles de bien comprendre le marché, d'anticiper sur ses attentes et de l'étendre sans cesse.

* Revue internationale des sciences sociales. Numéro spécial sur l'économie de l'information et l'information pour les économistes. Paris : Unesco. Vol. XXVIII. 1976. n°3.

